

Conseil Municipal du lundi 15 novembre 2021 - 20h00

Compte rendu

L'An deux mil vingt et un, le quinze novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Serge COLLET, Maire.

Etaient présents : Mme ROUAULT Delphine, M. POLLET Noël, Mme GAUTIER Magali, M. PASQUIER Guillaume, M. DEMAY Sébastien, Mme BOUILLEROT Céline, M. PIEDERRIERE Olivier, Mme LEMOINE Céline, M. LEVREL Didier, Mme HUET Audrey, M. PESTEL Sylvain, Mme CRESPEL Cécile, Mme CRESPEL Laurine, M. Christophe ALLÉE, Mme MACÉ-HOREL Monique, Mme JOSSE Delphine.

Absent excusé M. Hervé TOSTIVINT,

Absent : M. HEUZÉ Fabien,

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 17

Date de convocation : 09/11/2021

Secrétaire : Delphine JOSSE

Le quorum étant respecté, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. Le Conseil Municipal désigne Mme Delphine JOSSE en tant que secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Approbation du Procès Verbal de la réunion du 8 novembre 2021

1. Travaux de réhabilitation et d'extension de la maison de santé : Attribution du marché
2. Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation accordée par le Conseil Municipal par la délibération n° 38/14.04.2014
3. Questions diverses

Lecture et approbation du PV de la séance du 8 novembre 2021

Monsieur le Maire demande aux membres présents de se prononcer sur le procès verbal de la dernière séance. Le procès verbal de la séance du 8 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Travaux de réhabilitation et d'extension de la maison de santé : Attribution du marché

Vu le Code Général des collectivités territoriales, et notamment, son article L2121-29 ;

Vu le Code de la commande publique et, notamment, ses articles R2185-1 et R2185-2 ;

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de travaux de réhabilitation et d'extension de la maison de santé a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée. Cette consultation a été lancée le 2 octobre 2021 pour une remise des offres fixée au 28 octobre 2021 à 16H00.

L'opération est composée de 12 lots et, à l'issue du délai de mise en concurrence le 28 octobre 2021 à 16H00, la commune a reçu 24 offres.

La consultation comprenant 12 lots :

Lot	Désignation
1	Démolition, VRD, Gros Oeuvre
2	Ravalement
3	Charpente
4	Couverture, Etanchéité
5	Menuiserie extérieures
6	Menuiseries intérieures
7	Cloison, Isolation,
8	Faux plafonds
9	Revêtements de sol
10	Electricité
11	Plomberie, Chauffage
12	Peinture

Les membres de la commission d'appel d'offre se sont réunis le 15 novembre 2021 à 18h45 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection (Prix : 40 % / Valeur technique : 60 %).

Vu le procès verbal de la commission d'Appel d'Offre réunie le 15 novembre 2021, Monsieur le Maire expose que les lots :

- N° 1 Démolition, VRD, Gros Oeuvre
- N° 2 Ravalement
- N° 3 Charpente
- N° 10 Electricité
- N° 11 Plomberie, Chauffage

N'ont fait l'objet d'aucune offre

Les lots suivants ont obtenus des offres mais des compléments d'informations ont été demandés aux entreprises, les analyses définitives ne sont pas connues à ce jour :

- N° 5 Menuiseries extérieures
- N° 6 Menuiseries intérieures
- N° 7 Cloisons, Isolation
- N° 8 Faux plafonds
- N° 9 Revêtements de sol
- N° 12 Peinture

Le « **lot N° 4 Etanchéité** » a obtenu 1 proposition, la commission d'appel d'offre propose de retenir l'entreprise DENIEL ETANCHEITE située Le Perray – 14 Rue Louis Paturel 22950 TREGUEUX pour un montant de 10 362.00€HT soit 12 434.40€TTC

Après présentation du rapport d'analyse des offres,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer le marché du « **lot n° 4 Etanchéité** » à l'entreprise DENIEL ETANCHEITE pour un montant de 10 362.00€HT soit 12 434.40€TTC,
- Décide de reporter la décision d'attribution du marché aux lots N°5 Menuiseries extérieures, N° 6 Menuiseries intérieures, N°7 Cloisons, Isolation, N°8 Faux plafonds, N°9 Revêtements de sol et N°12 Peinture dans l'attente de compléments d'informations,
- Déclare infructueux les lots N°1 Démolition, VRD, Gros Oeuvre, N°2 Ravalement, N° 3 Charpente, N°10 Electricité et N° 11 Plomberie, chauffage
- Décide de relancer la consultation pour les lots N°1 Démolition, VRD, Gros Oeuvre, N°2 Ravalement, N° 3 Charpente, N°10 Electricité et N° 11 Plomberie, chauffage.

Décisions prises par Monsieur le Maire en et vertu de la délégation accordée par le Conseil Municipal par la délibération n° 46/09.06.2020 (DEL2021-10)

Monsieur le Maire fait part de la conclusion des contrats suivants :

Intitulé du contrat	Attributaire	Montant du contrat TTC	Date de notification
Travaux chemin communal beau soleil	RUELLAN TP	4 082.11€	21/10/2021
Terrassement chemin de randonnée Quéhernic	REULLAN TP	564.00€	21/10/2021
Contrôle panier de basket salle des sports	BEC	384.00€	10/11/2021
Spot salle des fetes et école	YESSS RENNES OUEST	415.69€	15/11/2021

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

PREND ACTE de la décision présentée ci-dessus lors de la réunion du 15 novembre 2021.

CLOTURE DE LA SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h50.

Prochaine réunion du conseil municipal : Lundi 13 décembre 2021 à 20h00